

PROGRAMME DE FORMATION : Conducteurs de chariots élévateurs télescopiques avec plateforme élévatrice de personne

Objectif Général :

Acquérir les connaissances théoriques et pratiques pour la conduite en sécurité des chariots élévateurs télescopiques avec plateforme élévatrice de personne en vue de la délivrance d'une autorisation de conduite.

Objectifs pédagogiques :

Etre capable de :

- Maîtriser les bases du code de la route,
- Connaître les devoirs et responsabilités de chacun,
- Connaître la technologie et les organes des engins,
- Connaître les risques inhérents à la fonction de conducteur d'engin,
- Maîtriser les règles de conduite des engins

Textes de référence :

Conforme aux réglementations R4323-55 à R4323-57 du Code du travail, décret N°98-1084 du 02 Décembre 1998, recommandation R372m de la CNAMTS, recommandation R386 de la CNAMTS.

Public : Toute personne amenée à conduire un chariot élévateur télescopique avec plateforme élévatrice de personne.

Pré requis :

- Comprendre et parler la langue française,
- Aptitude médicale à la conduite des engins.

Durées préconisées et tarifs NET par stagiaire :

Profil du conducteur Durée nécessaire	Débutant sur 2 catégories d'engin	Débutant sur 1 catégorie d'engin	Ayant besoin de se perfectionner	Ayant besoin d'un recyclage	Ayant besoin d'une évaluation seule**
Théorie	1	1	1	1	0
Pratique/Test	4	3	2	1	1
Total en jour	5	4	3	2	1

**étant une simple évaluation, elle n'est pas imputable au budget formation professionnelle des entreprises.

Lieux de formation : en intra*** sur le site de l'entreprise ou sur l'un de ses chantiers (**Formation réservée à un groupe de 4 salariés minimum d'une seule entreprise, le coût est forfaitaire, les locaux et matériel mis à disposition par le client. Les dates déterminées conjointement et les contenus sont adaptables en fonction de vos besoins et attentes) ou en inter entreprises (nos tarifs comprennent la mise à disposition des engins et de l'environnement pédagogique).

Programme détaillé :

La formation théorique

- Connaissances générales
- Les devoirs et responsabilités du conducteur,
- Le contexte réglementaire
- Les différents types d'engins
- Caractéristiques et technologie des engins
- Le fonctionnement des organes
- Les principaux risques liés à l'utilisation des engins
- Les règles de conduite, de circulation et de stationnement en sécurité,
- Vérification et entretien lors de la prise et de la fin de poste.
- Les gestes de commandement
- Les dispositions générales de sécurité et les distances de sécurité

La formation pratique

- Le contrôle visuel de l'état de l'engin
- La vérification du bon fonctionnement des dispositifs de sécurité

- La maîtrise des différentes natures de sol
- La maîtrise de l'avertisseur sonore
- Les règles et les panneaux de circulation
- L'adaptation de la conduite à l'environnement
- Les manœuvres, l'entraînement à la précision,
- Les opérations de secours,
- Les opérations de fin de poste
- La maintenance de premier niveau

L'évaluation : Selon référentiels R372m de la CNAMTS Cat 9 et R386 catégorie 1B (6 CACES® maxi /jour) et/ou évaluation d'aptitude.

Nos formations intègrent :

- la remise à chaque stagiaire d'un document pédagogique,
- l'établissement de l'attestation de formation,
- la remise à l'employeur, du certificat d'aptitude pour chaque participant ayant réussi son évaluation,
- en cas d'échec, une proposition de plan de formation pour combler les lacunes détectées

Matériel et accessoires nécessaires :

- une salle de formation avec tables et chaises en nombre suffisant,

Pour les formations pratiques et les évaluations :

- un chariot élévateur télescopique (R372m cat.9) et une PEMP cat 1B à jour de leurs visites réglementaires et avec les notices d'utilisation en langue française.
- une aire de travail avec différentes natures de sols,
- aire de travail plane d'au moins 10m de long sur 4m de haut que l'on puisse longer avec la PEMP,
- plafond de 6m de haut sous lequel le stagiaire pourra passer avec la PEMP
- une aire de travail plane d'environ 6m par 4m au dessus de laquelle le panier de la PEMP puisse circuler.
- un espace restreint pour pouvoir manœuvrer
- Si nécessaire (option chargement/déchargement), un porte engin.

Equipement individuel des participants :

- tenue de travail et chaussures de sécurité,
- protections auditives si besoin, baudrier (gilet de signalisation).
- casque de sécurité avec jugulaire, gants de manutention.
- harnais de sécurité avec longe 1m, un baudrier (gilet de signalisation).

Recyclage : tous les 10 ans pour le chariot élévateur et tous les 5 ans pour la PEMP.

Nos tarifs ne comprennent pas :

Les frais de restauration, déplacement et d'hébergement des stagiaires.
Les frais de déplacement, d'hébergement et de restauration des formateurs dans un rayon supérieur à 150km de notre siège social.